



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 107292

Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à propos des propositions inscrites dans l'étude de Marie-Christine Bellosta publiée en juin 2006 par la Fondation pour l'innovation politique intitulée : « De la diplomation à l'emploi, pour un renouveau de la politique scolaire et universitaire ». Parmi celles-ci, l'auteur préconise, en matière de mesures pour faire face à la pénurie annoncée dans les emplois de professeur, de s'abstenir d'ouvrir démesurément les concours de recrutement. Aussi il le remercie de lui indiquer sa position et ses intentions relativement à cette préconisation.

Texte de la réponse

Les postes offerts aux concours de recrutement de personnels enseignants du second degré visent à satisfaire les besoins d'enseignement et de remplacement en fonction des générations qui partent à la retraite et de l'évolution de la carte des formations et des effectifs d'élèves. Une difficulté majeure réside dans une analyse réaliste des départs. En effet, il était estimé que 48 200 enseignants du second degré partiraient à la retraite pour les rentrées 2003, 2004 et 2005. Ce sont en fait seulement 42 168 départs qui ont été enregistrés au cours de cette période, du fait notamment de la réforme des retraites intervenue en 2003 qui a conduit les enseignants à souhaiter différer leur départ. Ainsi, les prévisions qui avaient été établies antérieurement pour la période à venir sont revues pour intégrer l'analyse des comportements nouveaux constatés depuis 2003. En tout état de cause, afin de diffuser auprès des candidats une information la plus précoce possible et pour offrir aux étudiants une meilleure visibilité des débouchés dans la carrière enseignante, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé les postes offerts aux concours 2007 avant la rentrée universitaire de 2006. Le nombre de postes offerts aux recrutements d'enseignants du second degré en 2007 est maintenu au même niveau qu'en 2006, soit 12000 postes dont 11900 au titre des concours statutaires (externe, interne, troisième concours) et 100 réservés au recrutement de personnes handicapés. Ces recrutements de 2007 visent à préparer la rentrée de 2008.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107292

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10750

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1086